

**Conférence de presse de la Journée de l'industrie Swissmem du 23 juin 2022, THE HALL, Dübendorf**

Court exposé de Martin Hirzel

**« La sécurité est l'affaire du chef »**

Mesdames, Messieurs,

À l'époque de la numérisation, les entreprises industrielles sont fortement menacées par la cybercriminalité. Comme vous venez de l'entendre de la part du professeur Hostettler, tant les cyberattaques que les attaques physiques représentent une menace permanente pour les entreprises industrielles. Face à ce scénario, de nombreuses entreprises se voient confrontées à un conflit d'objectifs. D'une part, elles sont appelées à investir dans la numérisation des processus, produits et services de l'entreprise. Cela nécessite une mise en réseau de plus en plus forte des systèmes, parfois même au-delà de l'entreprise. D'autre part, la protection de ces mêmes systèmes exige de procéder avec prudence lors de la mise en réseau.

Dans ce contexte, il n'est pas facile de trouver le bon équilibre. C'est particulièrement le cas des PME, qui n'ont souvent pas l'expérience nécessaire. C'est ici que l'initiative nationale « Industrie 2025 » peut aider. Elle est parrainée par les associations Swissmem, asut et SwissT.net. Son objectif est de faire progresser la transformation numérique sur la place industrielle suisse. Une offre spéciale appelée « Security 2025 » est proposée aux entreprises industrielles. Des experts aident en particulier les PME à aborder les thèmes de la sécurité de manière appliquée et pratique.

Tant les cyberattaques que les attaques physiques ne sont toutefois pas uniquement effectuées par des criminels. Elles ont également pour objectif d'acquérir illégalement un savoir-faire technologique propre à l'entreprise. La protection des données sensibles est particulièrement importante dans les entreprises industrielles qui travaillent sur des innovations de haute technologie. Si de telles données sont touchées, les dommages dépassent souvent les coûts indispensables à la gestion de l'attaque. Dans le pire des cas, la compétitivité d'une entreprise peut s'en trouver affectée. Par conséquent, nous avons voulu savoir, à l'aide de notre enquête, si et quel genre de données ont été touchées en cas d'attaques graves contre nos entreprises membres. Il s'avère que les attaques concernent le plus souvent les données relatives aux clients et aux personnes. Ceci a été le cas dans pratiquement 30% des incidents. Mais les informations commerciales, les données sur les produits et la R&D ainsi que les données de production et de processus ont été touchées de manière similaire. La plupart du temps, les données ont été effacées, manipulées ou tout simplement volées.

La bonne nouvelle de notre enquête est que les entreprises Swissmem sont conscientes du danger. En moyenne, elles appliquent plus de 25 mesures de protection et d'intervention. Grâce à ces mesures de prévention, 82% des attaques n'ont pas eu de conséquences ou ont pu être résolues à court terme. Souvent, ces incidents ont augmenté la sensibilisation des collaborateurs et de la direction, ce qui a permis d'élever encore le niveau de protection. Il apparaît clairement qu'après des attaques, les entreprises ont investi dans des mesures systématiques, telles que l'analyse des risques ou la surveillance des activités TIC.

Je tire la conclusion suivante de notre enquête auprès de nos membres : les entreprises industrielles doivent s'attendre à des attaques à tout moment. Et cela peut toucher chaque entreprise, quelle que soit

sa taille. Le potentiel de dommages est énorme et peut, dans les cas extrêmes, mettre en péril l'existence même d'une entreprise. Chaque entreprise doit toujours être préparée au niveau technologique et organisationnel afin de pouvoir contrer de telles attaques. Cela fait partie du quotidien de l'entreprise, au même titre que le paiement des factures. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre les exigences de la numérisation et une protection adéquate des systèmes.

Pour moi, il est très positif de constater que le niveau de sensibilisation aux risques existants est élevé. Le thème de la sécurité préoccupe pratiquement toutes les entreprises et ces dernières mettent en œuvre des mesures ciblées. Il s'agit cependant de ne pas relâcher l'attention. Il faut des formations pour les collaborateurs, des analyses régulières des risques et des points faibles, un développement ciblé des systèmes de protection ainsi qu'une gestion de crise bien rodée. Vous voyez, la sécurité est un processus dynamique. Et la sécurité, Mesdames et Messieurs, est l'affaire du chef !

Je vous remercie de votre attention.

Dübendorf, le 23 juin 2022

Pour de plus amples renseignements :

Swissmem Communication  
Pfingstweidstrasse 102  
Case postale  
CH-8037 Zurich  
Tél. 044 / 384 41 11  
E-mail : [presse@swissmem.ch](mailto:presse@swissmem.ch)